



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

Description

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est un sondage, réalisé tous les deux ans auprès des entreprises privées et publiques et des administrations en Suisse. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise concernée, mais aussi aux caractéristiques individuelles des salariés et des postes de travail.

L'ESS a été effectuée la première fois en 1994 (année de référence). Afin d'adapter l'offre d'information aux besoins nationaux et internationaux, l'ESS a été révisée en 2012. Certaines variables ont ainsi été modifiées, mais néanmoins la continuité des résultats précédents reste en grande partie garantie.

Méthodologie

Type d'enquête

Enquête par échantillonnage, auprès des entreprises privées et publiques et des administrations. La participation à l'enquête est obligatoire. Pour l'ESS 2022, environ 45'000 entreprises ont été tirées. Leur taux de réponse brut s'est élevé à 80% et les données d'environ 2,3 millions de salariés ont été relevées.

Échantillonnage

L'enquête se base sur une procédure d'échantillonnage aléatoire complexe. Les entreprises (privées et publiques) sont réparties par strate selon trois critères : la taille des entreprises (3 classes), la branche économique (39 classes) et l'appartenance géographique (7 grandes régions). L'échantillon des administrations publiques est tiré selon des critères spécifiques. La taille de l'échantillon est calculée de façon à ce que les coefficients de variation soient, si possible, inférieurs à 3% pour chacune des statistiques d'intérêt, dont les principales sont le salaire médian par grandes régions, par branche économique et pour le croisement de la grande région et de la branche économique. Pour l'ESS 2022, le nombre de strates s'élevait à environ 2400 ; 6 cantons et 1 ville ont demandé un élargissement de leur échantillon.

Univers de base

Emplois salariés (selon le concept intérieur) des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire comptant 3 emplois au minimum. Depuis le début de l'ESS (1994), les données sur les salaires de l'administration et des entreprises fédérales sont également relevées. Depuis 1998, l'enquête fournit en plus des données sur les salaires dans le secteur public cantonal, depuis 2006, sur les salaires communaux et dès 2012 sur les salaires des églises. Jusqu'en 2010, l'enquête ne prenait pas en compte les personnes en apprentissage, les stagiaires, les personnes salariées travaillant à domicile, les personnes rémunérées uniquement à la commission, celles dont les activités professionnelles se déroulent en majeure partie à l'étranger et les personnes touchant un salaire réduit par rapport à leur degré d'activité (p. ex. SUVA, AI etc.). A partir de 2012 toutes ces catégories de personnes salariées sont prises en compte.

Caractères relevés:

Entreprises:

- Nombre de personnes salariées
- Type d'accord salarial

Personnes salariées:

- Numéro AVS en tant que clé de passage pour les données démographiques telles que sexe, état civil, âge et nationalité (Suisse/ses et étranger/ères par catégorie de séjour)
- Formation
- Position professionnelle
- Profession exercée
- Date d'entrée dans l'entreprise
- Type de contrat
- Durée du travail
- Jours de vacances
- Salaire brut du mois d'octobre (Salaire de base et indemnités pour travail en équipe et autres primes de pénibilité)
- Allocations familiales
- Cotisations sociales (part employé/e)
- 13^e salaire, 14^e et suivants
- Rétribution des heures supplémentaires
- Paiements spéciaux
- Numéro REE en tant que clé de passage permettant d'identifier le lieu de travail et l'activité économique des établissements

Degré de régionalisation

Suisse, grandes régions

Période de référence

Mois d'octobre

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) et ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Information LOHN
+41 58 463 64 29
lohn@bfs.admin.ch
